

Γενικά.

Ἰρακὴν ἱκὼν ὑπὸ Μ. Μινυκίου Ρυφίου. 109 ὠ.Χ.

Ἐσπαρτῶν Δεφφῶν.

Le proconsul M. Minucius Rufus vainqueur
des Gaulois Nordistes et des Thraces
ὑπὸ Ρ. Ρερδριζέτ

Δεφφῶν
Ἰσπαρτίας.

1897

Σελ. 481-96

Inv. 3429. Trouvé le 23 Avril 1896, hors du téménos

ΝΥΚΙΩΝ ΚΕ

ΤὸΝ ΡΩΜΑΙ-

ΚΟΡΔΙΣΤΑΣ

ΟΙΠΟΝΣΘΡΑΙ

ΝΑΡΕΤΑΣΕΝΕ

ΙΑΤΤΟΛΛΑΣΕΝΙ

On voit que c'est le fragment d'une dédicace faite en vertu d'un décret par lequel la ville des Déphes [à côté sur Δεφφῶν] honorait d'une statue consacrée à Apollon un général romain [Μ]ινυκίου Κο[ιν]του υἱου à cause de son valeur, après [νικη] et de ses victoires sur les Nordistes [Σ]εποδίας, et les Thraces [Ἰ]σπαρτίας. Il ne faut s'apercevoir ici de l'auteur de la dédicace que nous rappelons tantôt, Q. Minucius Q. F. Rufus: ce n'est pas un légat, mais le général qui remporte les victoires et reçoit les

2

hommages dus aux vainqueurs; et en effet les lettres TON, au commencement de la 1.2 appellent la restitution [ἑσπέρων ἰσθμίων] ou [ἀρδύστων] Πυρραίων. Or, nous savons qu'en 109 avant J.-C., M. Minucius Q. f. Rufus, qui avait été consul l'année d'avant (1), fit en qualité de proconsul une campagne heureuse contre les Thraces (2) et qui lui valut en 106 les honneurs du triomphe (3). C'est donc [Μοῦνικίου Μινυρίου Κορίνθου υἱὸς Πόρρον] que nous restituons au début de notre inscription. Le Q. Minucius de la dédicace copiée par Lyriague devait être le frère de ce Marcus: ce sont ces deux frères que le sénat avait chargés en 117 de décider de controverses in-

(1) C. I. L. 1^o, p. 152

(2) Tite Live, Épitome, LXX: M. Minucius proconsul adversus Thracos prospere pugnavit. — Dans le texte de Palluste, Bell. Jug. 35 il faut corriger Quinto Minucio: Rufus en M. (arrio) etc.

(3) Sur le triomphe cf. C. I. L. 1^o, p. 53.